

Commissaire aux langues officielles

M. Rompkey: Madame le Président, je répéterai ce que j'ai déjà dit, à savoir que les pêcheurs seront traités en toute équité et en toute honnêteté, comme tous les contribuables canadiens. Je tiens à répéter que les députés ne les aident pas en déformant la vérité. Je veillerai à ce qu'ils soient traités en toute équité et ils le seront.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Nepean-Carleton): Comme c'est jeudi, madame le Président, et que la Chambre doit s'ajourner ce soir pour l'interruption de Pâques une fois qu'elle aura mis un terme à ses travaux pour la journée, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire une fois de retour à quoi nous occuperons notre première semaine?

[Français]

M. Pinard: Oui, madame le Président, comme on le sait, nous reviendrons ici le mardi 12 mai, et entre le 12 mai et le 30 juin, en vertu du Règlement, nous devons accorder à l'opposition une douzaine de jours, ce qui force le gouvernement dans sa planification à tenir compte de ces jours d'opposition. En conséquence, durant les premières semaines, à notre retour, nous n'aurons d'autre alternative que de désigner deux jours par semaine réservés à l'opposition. C'est pourquoi dès notre retour, même s'il s'agit d'une semaine de quatre jours, nous devons désigner mercredi et jeudi comme journées d'opposition, et dès jeudi nous aurons une réunion à nouveau comme nous avons eue ce matin pour tâcher de déterminer l'ordre des travaux pour le vendredi et la semaine suivante. En ce qui concerne la seule journée qui reste à notre première semaine de retour, le mardi, étant donné les circonstances nous avons cru plus pratique de suggérer de terminer le débat déjà entrepris en deuxième lecture sur le projet de loi sur les jeunes contrevenants, le bill C-61, et si nous avons le temps également, toujours dans cette première journée du mardi 12 mai, nous étudierons le projet de loi sur les amendements à la loi électorale visant à raccourcir la durée de la période électorale de deux mois à environ un mois et demi. Ce serait donc l'ordre des travaux suggéré pour les premiers jours suivant notre retour; et je résume, le 12 mai, l'étude du bill C-61, suivie, si nous avons le temps, par celle du bill C-58. Ensuite le mercredi et le jeudi seront deux jours de l'opposition et nous verrons, par la suite, à déterminer d'une façon plus précise l'ordre des travaux pour les jours suivants.

* * *

[Traduction]

LE COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

RENOVI DU RAPPORT AU COMITÉ SPÉCIAL MIXTE

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Avant de reprendre mon siège, madame le Président, j'aimerais informer la Chambre qu'au cours des entretiens que nous avons eus plus

tôt aujourd'hui, les autres leaders parlementaires et moi-même sommes tombés d'accord sur la motion suivante à propos du rapport du commissaire aux langues officielles qui a été mentionné au cours de la période des questions. Je vous prie donc de demander à la Chambre si elle consent à l'unanimité à la présentation de la motion suivante:

Que le rapport du commissaire aux langues officielles, déposé le 22 avril 1981, soit renvoyé au comité mixte spécial des langues officielles, et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs honneurs.

Nous avons convenu que la Chambre adopterait cette motion sans la débattre.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, nous avons effectivement discuté de la chose. Comme on a pu le constater au cours de la période des questions, tous les partis sont on ne peut plus désireux de renvoyer ce rapport au comité pour étude. Nous sont prêts à adopter la motion.

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, nous souscrivons aussi à cette motion et nous sommes également prêts à l'adopter sans la débattre.

J'aimerais poser une question au sujet des travaux de la Chambre une fois que vous vous serez assurée que la Chambre est d'accord à propos de cette motion.

Mme le Président: La Chambre est-elle unanimement d'accord au sujet de la motion que le président du Conseil privé (M. Pinard) a présentée?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Il en est ainsi convenu et ordonné.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Knowles: Madame le Président, pour revenir aux travaux de la Chambre, je présume qu'il n'y a pas un député qui ignore quelle question je veux poser au leader du gouvernement à la Chambre. Nous serons absents dix-huit jours. Dans l'intervalle, le cabinet aura de nombreuses occasions de se réunir et d'approuver les mesures législatives à présenter à la rentrée. Pouvons-nous obtenir dès maintenant l'assurance qu'une des mesures que nous étudierons à la rentrée sera le projet de loi du ministre suppléant des Affaires des anciens combattants au sujet des veuves ainsi que toutes autres questions relatives aux anciens combattants visées par cette mesure?

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, la dernière fois j'ai indiqué à l'honorable député que sa préoccupation avait été transmise au ministre responsable. Effectivement, j'ai parlé au ministre responsable et je pense que dans un avenir raisonnable, à notre retour, nous pourrions être en mesure d'être plus précis dans notre réponse et que nous pourrions confirmer à ce moment à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) que sa préoccupation est prise en très sérieuse considération.